

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : www.mairie-goulven.fr et sur celui de la CLCL : www.clcl.bzh
 Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
 Le prochain bulletin paraîtra le 03 janvier 2020, merci d'envoyer vos articles avant le 30 décembre 2019.

La mairie sera exceptionnellement fermée le mardi 24, le jeudi 26, et le mardi 31 décembre 2019.
Merci de votre compréhension.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.



Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Ramassage des bacs jaunes le jeudi 26 décembre, mercredi 8 janvier. Ramassage des bacs gris le jeudi 02 janvier. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

VOTRE COMMUNE EN CHIFFRES

1560

Année de construction de la maison de Saint Goulven au bourg, qui porte l'inscription « Ceste maison estat St Golve et fut faite l'an 1560 »



C'est une maison ancienne, de style gothique, datant du XVIe siècle, qui est inscrite sur la liste des monuments historiques par arrêté du 18 mai 1926. C'était probablement une hôtellerie pour pèlerins bâtie peu après l'autorisation donnée aux seigneurs de Penmarc'h (en Saint-Frégant), aussi Seigneurs de Goulven, de tenir des foires à Goulven.

Le maire, le Conseil municipal, le CCAS et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année. Que la paix et la joie de cette Fête soient avec vous tous les jours de l'Année nouvelle!



✂ **Inscriptions sur les listes électorales.** L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant un scrutin, soit jusqu'au 7 février 2020 pour les élections municipales de mars. L'inscription peut se faire directement sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE> ou en mairie en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Dorénavant, chaque citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE. Chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le même site.



✂ **Goulven Découverte : marche tous les mardis, balade conviviale d'environ deux heures. Rdv à 14h devant le local Ty Gama.** (pas de marche pendant les vacances). Contact : 06.22.65.91.15.



✂ Urbanisme :

Demande de permis de construire déposée par M. LE BERRE Raymond, pour la construction d'un bureau en ossature bois à Pénity. Demande de permis de construire déposée par M. BOLLOC'H Jean-François, pour la construction d'une maison individuelle à Kervignet. Demande de permis de construire pour la construction d'un maison individuelle par M. FLOC'H Emmanuel à Kervignet. Déclaration préalable déposée par M. MARREC Michel pour la pose d'une baie vitrée et la démolition d'un garage à Le Désert.

✂ **Dératiseur : vous pouvez vous inscrire en mairie dès à présent pour le passage début**  **2020.**

Vie associative

➤ Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider

	Longue Distance	Moyenne Distance	Vélo Loisir
22/12/2019	Départ 9h, circuit 77, 80 km	Départ 9h, circuit 24, 52 km	Départ 9h, circuit 2008, 47 km
25/12/2019	A définir sur place	Départ 9h, circuit 20, 47 km	Départ 9h, circuit 2010, 42 km
29/12/2019	Départ 9h, circuit 48, 65 km	Départ 9h, circuit 14, 49 km	Départ 9h, circuit 2013, 45 km



Communauté chrétienne de la côte des légendes

- **Samedi 21 décembre** : messe à Lesneven à 18 h.
- **Lundi 23 décembre** : répétition des chants pour le temps de l'Avent et Noël à 18 h, à l'église de Kerlouan.
- **Dimanche 22 décembre** : messe à Guissény à 10 h 30.
- **Fêtes de Noël** : église de Brignogan : lundi 23 décembre : de 17 h à 18 h 30, confessions individuelles.
- **Mardi 24 décembre** : à 19 h à Kerlouan, veillée et messe de Noël.
- **Mercredi 25 décembre** : à 10 h 30, messe du jour de Noël à Brignogan-Plages.
- **Samedi 28 décembre** : messe à Lesneven à 18 h.
- **Dimanche 29 décembre** : messe à St Frégant à 10 h 30. Messe en semaine le mardi à 18 h à Brignogan-Plages. Baptême : les familles désireuses de le demander pour leurs enfants, prendre contact avec la maison paroissiale (presbytère) aux heures de permanence du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30, 02.98.83.40.59.



Communauté de communes

Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77.
Contact@cc-pays-de-lesneven.fr www.pays-lesneven.fr



• **Préventions des inondations** : Questionnaire à destination des habitants et usagers du littoral du territoire. Dans le cadre d'un programme de recherche OSIRISC mené par l'Université de Bretagne Occidentale, nous vous invitons à remplir et diffuser ce questionnaire. Il porte notamment sur les opinions, pratiques et comportements en lien avec le littoral et les risques côtiers. Il vise également à identifier un certain nombre d'indicateurs sociaux clés et doit permettre de mieux comprendre la perception actuelle des risques littoraux et de suivre l'évolution de cette perception dans le temps. > Retrouvez le questionnaire à destination des habitants et usagers du littoral du territoire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/LittoralCLCL>

• **Service eau et assainissement collectif: GOULVEN, PLOUIDER. A compter du 01/01/2020 le service eau & assainissement collectif deviendra communautaire. Dans le cadre de la continuité du contrat de délégation de service public (DSP), ce service restera assuré par la société privée SUEZ EAU jusque fin 2021. > L'accueil du public sera transféré à l'hôtel communautaire qu'à partir du 1er janvier 2021. Jusque-là pour tout renseignement sur vos factures ou dépannage rapprochez-vous de SUEZ EAU. Les questions relatives aux travaux, demande de raccordement adressez-vous à votre mairie. Pour information : Les tarifs travaux deviennent les mêmes sur tout le territoire. Les tarifs de l'eau eux, convergeront sur une période de 12 ans au bout de laquelle chaque usager de la CLCL réglera le même tarif unitaire. N'hésitez pas à consulter le site internet de la CLCL pour plus d'information.**

• Service d'élimination des déchets – SPED

| **Collecte de bacs individuels** : Le SPED demande aux usagers de bien indiquer sur leurs noms sur leurs bacs (jaunes et gris). Pour cela, des étiquettes sont disponibles à la communauté de communes et en mairie. Le SPED pourrait être amené à ne plus collecter les bacs sans nom.

| **Pose d'élastiques tempête** : Afin d'éviter que l'intérieur de votre bac JAUNE ne soit renversé lors de coup de vent et disperse vos emballages secs dans la rue, le SPED propose d'installer des élastiques spécifiques qui maintiennent fermé le couvercle des bacs. N'hésitez pas à en faire la demande auprès du service pour qu'un agent équipe votre bac : 02.98.21.87.88.

• **Tourisme côte des légendes**. Accueil bureau d'information de Lesneven : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Fermé le mardi matin. Fermé le 24 décembre. Fermeture le 31 décembre à 16h30.



• **Noël à Meneham** : Du 21 au 29 décembre : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Dimanche de 14h à 19h. Fermé le 25 décembre. Du 30 décembre au 5 janvier : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Dimanche de 14h à 17h30. Fermeture le 31 décembre à 16h30. Fermé le 1er janvier. Plus d'infos : www.meneham.bzh.

APPEL AUX BÉNÉVOLES – FEUX D'ARTIFICE À MENEHAM LE SAMEDI 21 DÉCEMBRE. Qui dit Noël à Meneham, dit feu d'artifice ! Pour que cette fête soit une réussite, nous aurions besoin de bénévoles pour sécuriser la circulation et organiser les parkings à partir de 16h. > Si vous êtes motivés de contribuer avec nous à la magie des fêtes de Noël, merci de vous faire connaître au 02.98.83.93.13. ou par mail mairie@kerlouan.bzh. Nous vous remercions par avance pour ce coup de main !

• **Centre socioculturel (CSI).** Plus d'informations : Accueil du Centre Socioculturel | 2 rue des déportés – Lesneven / 02.98.83.04.91. www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org > **Atelier d'aide à l'utilisation de l'Informatique : "les Coups de M@in"** Gérer ses dossiers, ses photos. Naviguer sur internet. Réaliser des démarches administratives simples. Utiliser une messagerie, les réseaux sociaux... Poser vos questions lors des ateliers : mardis de 10h à 12h et de 14h à 16h, samedis de 10h à 12h.

• **Association solidarité côte des légendes :** L'association « Solidarité Côte des Légendes » qui se mobilise pour l'accueil de migrants sur la communauté de Communes recherche pour un couple avec un bébé, un appartement ou une petite maison. NB : le loyer (modéré) ou la mise à disposition d'un logement donne droit à des réductions d'impôt. > Merci de nous contacter au : 06.82.01.72.44 ou solidaritecotedeslegendes@gmail.com



Animations diverse

★ **Dimanche 22 décembre 2019 à 17h.** Concert "De 1917 à nos jours, une balade dans l'histoire du jazz par le Transatlantic Brass Band, Gilbert Bescond - Guitare banjo, Bernard le Dréau - Clarinette et saxophone, Erwan Le Bousse - Washboard et batterie, Jean-Philippe Le Coz - Trombone et trompette, Matthieu Letournel - Tuba et soubassophone. Les musiciens du Transatlantic Brass Band nous emmènent à la découverte de l'histoire du jazz depuis son arrivée en France avec James Reese Europe en 1917 jusqu'aux rythmes les plus modernes : une vraie découverte et une soirée festive pour le dernier concert de l'année qui a marqué le 20ème anniversaire du festival "les mercredis de la chapelle Pol". La chapelle sera chauffée. Plein tarif : 12 € - Moins de 20 ans : 5 € - Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations : Office de tourisme – tél : 02.29.61.13.60. festivalchappellepol.com. Organisation Musiques en Côte des Légendes en collaboration avec le Hot Club Jazz Iroise.

★ **Des « cafés énergie » pour lutter contre la précarité énergétique.** Proposés par Ener'gence, l'agence Energie-Climat

du pays de Brest, la cafés énergie sont des moments d'échanges conviviaux pour soulever toutes les questions liées à l'énergie : problèmes de factures, contrats d'énergie, chèque énergie, éco gestes et présentation de trucs et astuces (petits équipements économes) pour réaliser simplement des économies d'énergie, etc. Samedi 25 janvier, un café énergie est proposé à la salle communale Paotr Tréouré à Plounéour à partir de 14h30. Ouvert à tous, gratuit et sans inscription. Merci de me préciser si cela vous convient.

★ **Coffre à jouets du Secours Catholique :** Ouvert lundi 23 décembre: de 10h à 12h et de 14h à 16h30 au 18 bis rue Alsace Lorraine à Lesneven (à l'arrière du cinéma Even).

★ **Cinéma en breton en famille - "Asteriks ha Kleopatra"** Film en breton à partir de 6 ans. Les aventures d'Astérix et Obélix au pays des pharaons. Samedi 4 janvier, 14h30, Cinéma Even à Lesneven. Tarif : 5€ (4€ tarif adhérent Ti ar Vro)



Informations diverses

★ **Vous êtes victime d'un accident causé par un tiers ? Pensez à le signaler à votre MSA. Accident de la circulation, erreur médicale, accident scolaire, coups et blessures volontaires... Dans son quotidien, tout un chacun peut, un jour ou l'autre, être victime d'un accident causé par tiers. Ces cas d'accident sont en effet multiples et peuvent être le fait d'un particulier ou d'une entreprise. Pourquoi faut-il le signaler et à qui ?** Dans le cas d'un accident causé par un tiers, c'est la personne ou l'entreprise qui en est à l'origine qui est considérée comme responsable. Par conséquent, c'est elle ou son assureur qui prend en charge l'indemnisation. C'est pourquoi, la MSA d'Armorique rappelle à ses assurés qu'il est important qu'ils lui signalent leur accident. Ils bénéficieront d'une meilleure prise en charge de frais complémentaires non couverts par l'assurance maladie, voire, d'une réparation de préjudices personnels. Cette démarche est également plus juste et citoyenne. Elle permet à la MSA d'engager un recours afin de se faire rembourser, par le responsable de l'accident ou son assureur, les dépenses d'assurance maladie qu'elle aura engagées. C'est donc contribuer à la bonne gestion et à la sauvegarde du système de santé. **Quels sont les délais ?** Vous pouvez signaler tout accident, y compris un accident ayant eu lieu plusieurs mois voire plusieurs années auparavant. Pour en savoir plus sur le recours contre tiers ou signaler un accident à l'aide du formulaire disponible en téléchargement, rendez-vous sur armorique.msa.fr rubrique Particulier/Santé/Accident, maladie, invalidité.

★ **Communiqué de la gendarmerie :** Les professionnels de l'artisanat et les auto-entrepreneurs sont assujettis à une certaine mobilité dans l'exercice de leurs fonctions. Ils emportent avec eux le matériel et les outils nécessaires à leur art et les stockent dans leurs véhicules. Ce stockage de matériel professionnel, fortement convoité, est une source de vulnérabilité. Aussi nous invitons ces professionnels à suivre les recommandations suivantes : • Transporter le matériel limité au chantier à réaliser, • Installer un dispositif d'alarme sur le véhicule, • Verrouiller les portes du véhicule, • Stationner le véhicule sur un emplacement éclairé et à

proximité de l'habitation ou de l'entreprise, • Disposer le véhicule de manière à limiter l'accessibilité aux portes, • Stocker hors du

véhicule, le cas échéant et notamment de nuit, les outils (matériels électroportatifs) dans un local sécurisé prévu à cet effet. Dans le cas où vous seriez victime d'un vol ou d'une tentative de vol, nous vous invitons à déposer plainte auprès d'une brigade de gendarmerie ou d'un commissariat de Police. Dans le cas où vous seriez témoin d'actes malveillants, nous vous invitons à composer le 17.

★ **L'équipe du Téléthon à Tréfléz** tient à vous remercier profondément ! Grâce à vos dons nous avons pu faire grossir la cagnotte qui s'est élevée pour notre première édition à 1161 €!!!! Prochain rendez-vous les 4 et 5 Décembre 2020. Alors : merci et à l'année prochaine pour continuer l'aventure avec vous ... 

★ **Breizhgo : info trafic : à compter du 06 janvier 2020 au 14 février 2020, nouveau ligne 2605.** Chers voyageurs, un nouveau service est lancé pour permettre aux voyageurs de rejoindre Plouider, Goulven, Plounéour-Brignogan-Plages sans arrêts intermédiaires le vendredi. www.breizhgo.bzh

★ **Atelier portage bébé.** A partir de janvier 2020, des ateliers collectifs seront mis en place à Lesneven, à la Maison d'accueil, le vendredi après-midi. Inscriptions obligatoires. Ateliers ouverts aux futurs et jeunes parents de bébé de moins de 3 mois, mais aussi aux professionnels de la petite enfance. Infos et réservation, au 07.67.65.01.79. <https://louloubidou.wixiste.com/blog>

★ **Noël de l'ACE.** L'Action Catholique des Enfants prépare la fête de Noël, samedi 21 décembre. Accueil des enfants à 14h à la salle paroissiale de Lesneven : ateliers, goûter, préparation et animation de la messe de 18h. A l'issue, vente d'objets de Noël. Renseignements : 02.98.83.05.14 ou 06.01.82.18.73. Site Internet : www.acelesneven.fr

★ **Le Twirling Bâton Lesneven, anciennement "Les Majorettes du Comte Even" puis "Le Twirling Club de l'Even",** fêtera ses 40 ans d'existence en 2020. Le TBL organise un Gala spécial 40

ans. Alors si vous avez fait partie du club à un moment donné, et que vous souhaitez y participer, réservez votre samedi 20 juin 2020 ! Vous pouvez laisser vos coordonnées sur tbl40ans@gmail.com pour que l'on vous envoie des informations sur cette journée ! Nous recherchons aussi photos, vidéos (même sur cassettes), tenues de majorettes, justos... de toutes les périodes !

★ **A côté** : café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven 02.98.83.49.11.

★ **Le Gouil Couverture**, entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven)** : électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : gce29@orange.fr

★ **HELAINÉ Laurent (Goulven)** : plomberie, chauffage, sanitaire (neuf et rénovation), installation chaudières, entretien et

dépannage, ramonage cheminées, salles de bains clés en main. ☎ 06.81.26.13.11.

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen** : pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : atelier-barravel@orange.fr

★ **Correctrice**, ayant de l'expérience dans l'enseignement, donne des cours de soutien en français : remise à niveau, préparation à un examen, aide particulière aux dysorthographiques et aux dyslexiques. Chèques CESU acceptés. Renseignements au 02.98.83.48.04. ou 06.84.73.08.59.

★ **Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ « **Les notes bleues** » : cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

Divers

Cinéma Even Lesneven, 18, rue Alsace-Lorraine 29260 Lesneven. ☎ 02.98.21.17.27 <http://even.cine.allocine.fr>

JOYEUSE RETRAITE ! – Comédie / France : dimanche 22 à 20h15 ; **LA REINE DES NEIGES 2 (+3 ANS)** – Animation / USA : vendredi 20 à 20h15, dimanche 22 à 10h45 et mardi 24 à 14h15 ; **LA FAMILLE ADAMS** – Animation / USA : vendredi 20 à 20h15, dimanche 22 à 10h45 et mardi 24 à 14h15 ; **LAST CHRISTMAS** – Comédie / Angleterre : Samedi 21 à 20h15 et Dimanche 22 à 15h45 ; **LES EBLOUIS** – Drame / France : lundi 23 à 20h15 ; **STAR WARS, L'ASCENSION DE SKYWALKER** – Aventure / USA : mercredi 25 et dimanche 29 à 15h45, samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 à 20h15 ; **LE MEILLEUR RESTE A VENIR** – Comédie / France : jeudi 26 et vendredi 27 à 20h15 ; **LA REINE DES NEIGES 2 (+3 ANS)** – Animation / USA : vendredi 27 et lundi 30 à 14h15 et dimanche 29 à 10h45 ; **JOYEUSE RETRAITE !** – Comédie / France : mardi 31 à 20h15

Mémento

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, 02.98.43.19.22. www.adseniors-brest.com

Déchetterie de Lesneven (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plouneour-Trez, au Bourg.** Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme :

Guylène CARADEC ☎ 06.70.85.62.60. guyloucaradec@yahoo.fr

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... Accueil sur rendez-vous au centre hospitalier, rue Barbier de Lescoat à LESNEVEN. Rens et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02.98.21.02.02.

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plouneour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

Les offres d'emploi en agriculture sont consultables sur : www.anefa-emploi.org toutes les formations de l'agriculture sont sur : www.agrimetiers.com <http://www.anefa-emploi.org>

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) :

06.47.82.78.48 repamdeslegendes@gmail.com

Office de Tourisme de la Côte des Légendes : Lesneven : du lundi au samedi 9h30 12h30 et 14h 17h30. Fermé le mardi matin. Village de Meneham à Kerlouan : tous les jours de 10h30 12h30 et de 14h 18h. Fermé le mardi et dimanche matin.

